

Évolution des recherches sur la participation

Yvan LABELLE

Volume 6, numéro 2, novembre 1974

Domination et sous-développement

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/001393ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/001393ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0038-030X (imprimé)

1492-1375 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

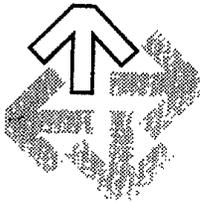
Citer cet article

LABELLE, Y. (1974). Évolution des recherches sur la participation. *Sociologie et sociétés*, 6(2), 67–86. <https://doi.org/10.7202/001393ar>

Résumé de l'article

L'évolution des recherches sociologiques sur la participation des années vingt aux années soixante est analysée en détail. Trois grands champs de recherche sont couverts : la participation dans les associations volontaires ; la participation dans les coopératives rurales et les communautés de travail ; la participation dans les syndicats et dans les entreprises industrielles modernes. Au terme de l'analyse, on découvre que la participation, dans les sociétés industrielles, doit se définir par rapport à la valeur de rationalité économique, soit en l'acceptant, soit en s'y opposant.

Évolution des recherches sur la participation, des années vingt aux années soixante*



YVAN LABELLE

J'ai toujours été surpris du nombre de ceux qui dans notre milieu parlaient de participation comme d'un concept nouveau se reliant assez mal à la théorie générale et, selon toutes apparences, n'ayant pas fait l'objet de recherches empiriques sérieuses.

Comme dans d'autres cas, d'ailleurs, il semblerait que nous avons à partir de « zéro » dans l'élaboration de ce concept. C'est du moins l'impression que laissent certains auteurs.

Au contraire, cependant, qui se donnera la peine d'examiner la production sociologique depuis les années vingt, trouvera trois grands champs de recherche sur la participation dans les groupements et les organisations :

- 1) La participation dans les associations volontaires ;
 - 2) La participation dans les coopératives rurales et les communautés de travail ;
 - 3) La participation dans les syndicats et dans les entreprises industrielles modernes.
-

L'intention de cet article est de présenter succinctement à quoi ont abouti ces différentes lignes de recherche et comment elles se relient à la théorie générale. Ceci devrait nous permettre de voir s'il y a ou non une problématique unique de la participation dans les groupements et les organisations.

1. LA PARTICIPATION DANS LES ASSOCIATIONS VOLONTAIRES (SURTOUT AUX ÉTATS-UNIS)

Ce fut F. Stuart Chapin qui, en voulant étudier le statut social des familles, ouvrit, dans les années vingt, ce champ de recherche en construisant des échelles de participation *sociale*. Il utilisait cinq indicateurs : appartenance comme membre, présence aux réunions, paiement de droits, appartenance à des comités, position dans la direction. Selon lui la participation était plus extensive dans les trois premiers cas et plus intensive dans les deux derniers. Il pondérait donc ses indicateurs de 1 à 5. La participation d'une famille résultait de la somme du pointage de la mère et du père.

Il arrivait ainsi à conclure que :

Les scores de participation des *classes d'occupations élevées* sont quatre fois supérieurs aux scores des classes basses ou non spécialisées...

Dans les niveaux inférieurs de statut, les *femmes* tendent à participer dans les activités de groupes plus intensément que les hommes...

Les familles des taudis, de niveau inférieur, étaient un groupe dépossédé en terme de participation sociale... *Les familles des taudis du groupe supérieur* (qui ne recevaient pas d'assistance publique), étaient beaucoup plus liées à la trame des relations communautaires ¹.

À titre d'exemple, les parents des familles vivant dans les taudis totalisaient un indice de participation entre 6 et 7, les étudiants universitaires 68, les hommes leaders chez les « collets-blancs » 65. D'une façon plus générale il concluait, en faisant intervenir d'autres variables : à un niveau plus élevé d'éducation formelle correspondait une participation plus élevée et, de la même manière, à une plus grande adaptation personnelle à la communauté correspondait une plus grande participation.

J'ai voulu donner quelques détails de ces travaux de Chapin parce qu'ils sont l'illustration d'une très abondante littérature sur le sujet. Ces indicateurs de participation sociale seront repris par différents chercheurs, parfois tels quels, parfois en ajoutant quelques autres, parfois en les critiquant.

Ainsi, dans les années cinquante, Morris Axelrod et Georges M. Beal se référeront aux travaux de Chapin. Axelrod ² voulant étudier la participation so-

1. F. Stuart Chapin, « Social Participation and Social Intelligence », in *American Sociological Review*, vol. 4, n° 2, avril 1939, p. 157-166 ; la citation est à la page 161. Je souligne.

2. Morris Axelrod, « Urban Structure and Social Participation », in *American Sociological Review*, vol. 21, n° 1, février 1956, p. 13-18.

ciale aussi bien dans les associations (participation formelle) que dans la « libre vie sociale » urbaine (fréquence des contacts avec parents, amis, voisins, compagnons de travail, qui selon lui forme une échelle de plus grande à moins grande participation sociale « informelle »), utilisera dans le premier cas les indicateurs de présence aux réunions (n'assiste jamais, rarement, fréquemment, très actif ; charge de direction, membre de comité) ce qui lui permettra de construire une échelle oscillant entre une appartenance de membre nominal ou inactif à un haut degré d'implication. Par ailleurs, il fera intervenir d'autres variables comme l'éducation formelle, l'occupation du chef de la famille et le revenu. Il vérifiera que si ces dernières variables ont leur importance dans la participation formelle, elles n'en ont pas dans la participation non formelle sauf pour les petits groupes de statut exceptionnellement haut. Enfin la participation formelle et l'informelle varient positivement ensemble.

Si Alexelrod obéit assez servilement à la méthode de Chapin en élargissant seulement le concept de participation pour y inclure la participation informelle, Georges Beal³ essaie d'apporter des éléments critiques à cette orientation de recherche datant des travaux de Chapin depuis 1926. Beal ne travaillait plus sur les milieux urbains comme la majorité de ses prédécesseurs s'inspirant des indicateurs de Chapin, mais sur la participation des cultivateurs dans les coopératives agricoles ; nous aurons à examiner cette autre orientation de la recherche. Notons pour le moment l'instance de Beal sur le fait que les échelles de Chapin sont construites sur cinq éléments choisis *sans raisons ou logique* et que la participation « sociale » ne pouvait s'identifier à la participation dans les associations volontaires même complétée par la participation informelle ou semi-informelle qui équivaut aux relations sociales.

Albert Meister reprendra en Europe cette tradition d'étude des associations volontaires. Son mérite sera de situer plus justement cet objet d'étude dans la perspective de la théorie sociologique. Aussi insiste-t-il sur ce que

tout milieu social développe naturellement des participations, c'est-à-dire des manières pour chaque individu de se lier aux autres, des formes de sociabilité selon l'expression de Gurvitch⁴.

Un certain nombre de ces formes, selon Meister, correspond à l'idée habituelle de participation « sociale », c'est-à-dire les

associations volontaires de deux ou plusieurs individus dans des activités communes dont ils n'entendent pas uniquement tirer un profit personnel immédiat⁵.

Il apportera la distinction utile entre les participations de fait, volontaire, spontanée, provoquée et imposée, selon l'origine du phénomène. Par ailleurs il soulignera que la participation étant la résultante d'informations, d'attitudes, d'aspirations et de comportements, elle connaîtra différentes modalités.

Nous aurons à reparler de l'apport de Meister dans les études sur la participation dans les coopératives et les communautés de travail qui furent son principal champ de recherche empirique. Il faut noter cependant qu'avant lui, déjà dans la littérature anglo-saxonne, on avait senti que les études sur la participation « sociale » débouchaient sur des problèmes plus vastes que celui des indicateurs.

Ainsi déjà Young et Mayo⁶ sentaient le besoin d'ajouter aux mesures de Chapin l'étude de l'acceptation des valeurs, de l'implication personnelle, des variations en degré de l'identification de l'individu avec le groupe et du partage d'une même culture à travers les moyens de communication. C'était un élargissement de la problématique que d'autres chercheurs avaient indiquée, ainsi Stuart A. Queen essayant de définir le concept de participation sociale (1941) :

Ce concept est construit pour inclure l'appartenance comme membre et l'activité dans des groupes sociaux ayant part à une *culture* à travers différents moyens de communication et s'engageant dans des activités expressives et l'acceptation par d'autres individus⁷.

J. Kellerhals⁸ faisait remarquer qu'on ne pouvait étudier la participation *organisée* sans se référer aux *valeurs* qui sous-tendent l'action collective et la croyance à l'efficacité du groupe, ainsi que les buts du groupe et la signification que les sujets donnent à leur participation.

Il est donc remarquable que dans cette orientation de la recherche sur la participation « sociale » dans les associations volontaires on soit parti d'études très empiriques usant d'indicateurs excessivement limités pour déboucher sur des problèmes de participation liés à la théorie sociologique générale ou du moins à certains de ses secteurs, élargissant par le fait même la problématique initiale. Cependant, déjà aussi loin que 1921 J. E. Boodin, s'inspirant des travaux de Levy-Bruhl et de Durkheim, énonçait une loi de la participation :

Si nous essayons maintenant d'énoncer la loi de la participation dans les termes les plus généraux elle revient à ceci : pour comprendre les croyances et les conduites des êtres humains, nous devons les considérer dans leur matrice sociale : le tempérament, les attitudes et l'expérience accumulée du groupe et de l'époque dans lesquels ils vivent⁹.

L'identification des individus avec le groupe connaît différents degrés :

1. Elle varie avec l'unité de *conviction* ou de dévotion à une cause de la part des participants : l'existence même du groupe, sa sécurité, sa prospérité ;
2. La conscience de l'identification varie avec *l'opposition* à la cause ;
3. La conscience varie également avec le *nombre* des participants.

6. James N. Young and Selz C. Mayo, « Manifest and Latent Participation in a Rural Community Action Program », in *Social Forces*, 38 (décembre 1959), p. 140-145, voir p. 141.

7. Stuart A. Queen, « The Concepts of Social Disorganization and Social Participation », in *American Sociological Review*, vol. 6, juin 1941, p. 313.

8. J. Kellerhals, « Fonctions de la participation organisée : quelques tendances de la sociologie américaine », in *International Review of Community Development*, n° 17-18 1967.

9. J. E. Boodin, « The Law of Social Participation », in *American Journal of Sociology*, XVII, n° 25, juillet 1921, p. 34, et *passim*.

Il fait remarquer que, dans l'identification des individus avec le groupe, la signification intellectuelle varie inversement avec l'identification et que le sentiment ou la signification émotionnelle est en relation inverse avec l'intelligence.

Il apporte également une distinction des types de participation sociale en utilisant le critère du contrôle du groupe sur les processus mentaux des individus :

1. La participation *automatique* où l'individu accepte sans question et sans réflexion les coutumes et les croyances du groupe ;
2. La participation *dogmatique* où l'autorité du groupe est reconnue comme suprême mais où l'individu s'efforce avec dévotion à comprendre et à interpréter la signification du groupe ; c'est une participation de transition ;
3. La participation *critique* : l'individu n'accepte pas les croyances et les idéaux parce qu'ils sont du groupe mais parce qu'ils ont fait leur preuve dans l'expérience humaine.

On peut donc détecter déjà, dans cette orientation même de la recherche, un double sentier, et une première ambiguïté dans l'utilisation du terme participation sociale. Une chose est d'étudier l'*activité* des membres d'un groupe en tant que membres du groupe et autre chose est d'étudier les valeurs ou la *culture* qui imprègnent les membres d'un groupe. Une étude de la participation « sociale » pourrait se concevoir comme intégrant ces deux aspects. Ça n'a pas toujours été le cas et de là sont venues beaucoup de confusions comme nous commençons déjà à le voir.

2. LA PARTICIPATION DANS LES COOPÉRATIVES RURALES ET LES COMMUNAUTÉS DE TRAVAIL

Probablement parce que le phénomène de participation y était plus immédiatement visible, celle-ci faisant l'objet *explicite* de la poursuite des membres, ce fut dans les recherches sur les coopératives rurales et les communautés de travail que l'on a pu réellement dépasser les difficultés et les insuffisances des recherches associationnistes.

Henrik Infield, dans les années cinquante, offrait déjà une typologie intéressante des communautés coopératives¹⁰ où certaines dimensions de la participation y étaient détectées bien qu'elles ne furent pas explicitées suffisamment.

À partir de la distinction entre participation traditionnelle et participation délibérée, et distinguant chez celle-ci entre participation utopique et participation moderne, il présentait la typologie suivante :

Types de communautés coopératives

1. Traditionnelles	Zuni, Hopi, etc.
2. Délibérées	
2.1 « Utopiques »	
2.1.1 religieuses	Shakers, Oneida, Amana, Doukhobors, Hutterites, etc.
2.1.2 séculières	New Harmony, Phalanstères de Fourier, Colonies Icasiennes de Cabet, New Wano, etc.
2.2 Modernes	
2.2.1 initiatives privées	
2.2.1.1 rurales	Kibbutzim, coopératives fermières de Saskatchewan, les communautés intentionnelles des U.S.A., etc.
2.2.1.2 urbaines	Les communautés de travail en France.
2.2.2 promues par un gouvernement (seulement rurales)	Kolkozos, les fermes de vétérans en Saskatchewan, etc.

Cette typologie mérite quelques commentaires. Elle apporte un élément nouveau que les études associationnistes ne considéraient pas. Il peut exister une participation non délibérée, non volontaire, comme dans les cultures primitives, dont Infield donne des exemples. Il apparaîtrait donc que la participation *volontaire* est un phénomène moderne ou de la société industrielle. Mais de plus, sauf exceptions limitées dans le temps ou quantitativement, la grande majorité des exemples de participation volontaire ou moderne sont du milieu rural. De là à penser que le milieu réellement industrialisé offre des résistances toutes particulières à la participation il n'y a qu'un pas. Quand on pense à l'éphémère des communautés de travail ce ne semble pas exagéré de l'affirmer.

Mais le propre milieu rural périphérique et les centres industriels vivent de plus en plus du même monde culturel. La fragilité des expériences de participation dans les grandes coopératives rurales révèle les mêmes difficultés que les communautés de travail avaient déjà révélées.

Ces deux remarques m'amènent à penser que ce qu'on peut appeler participation *volontaire* est donc un *effort* pour recréer une participation, qui a pu être spontanée, non réfléchie, dans une autre culture. Il y a donc au-dessous de ou avant l'élément « délibéré », un phénomène plus fondamental qui s'appelle « participation ». Par ailleurs, si tous les milieux, dans la société moderne, n'offrent pas les mêmes possibilités à cette « récréation », c'est qu'en plus de n'être plus spontanée cette participation a des obstacles particuliers qui n'existaient pas dans la société traditionnelle.

Déjà Murray G. Ross ¹¹, en 1960, faisait remarquer qu'il y avait un prérequis à la *participation dans la société moderne* : l'habileté à identifier les priorités, résultat d'une éducation large et libérale. Cette habileté est une somme de savoir, d'aptitudes à utiliser les experts, à apprendre les fondements d'un problème, à agir et à faire sentir son influence.

Alors que cette orientation de recherche évoluait rapidement aux États-Unis vers le *community development* et n'apportait plus de nouveau, ce sont Albert Meister et Henri Desroche qui en France la poussèrent plus loin. D'abord ils réalisèrent un nombre imposant de monographies (voir bibliographie) et peu à peu essayèrent de systématiser un certain nombre de résultats.

Meister s'inspira sûrement des travaux de Infield (d'ailleurs Desroche fut le traducteur français de Infield), surtout lorsqu'il présenta ses « types de participation et de solidarité en milieu ouvrier ¹² ». Il montre comment les ouvriers vivent un *réseau de participation multiple* et schématise celui-ci de la façon suivante :

Types de participation	Milieux					
	Travail	Famille	Voisinage	Associations	Amis	Loisirs
Spontanée						
Organisée						
Provoquée						
Imposée						

À ceci s'ajoutent les niveaux de la réalité sociale où la participation peut se concrétiser :

- La structure matérielle et physique ;
- Le groupe communautaire et la société globale ;
- Les valeurs, les buts et les normes ;
- Les statuts et les rôles.

La participation devenue un objet sociologique aussi complexe ne peut plus s'étudier avec des instruments comme ceux de Chapin. Meister et Desroche durent construire des outils plus adéquats : interviews individuelles peu structurées, interviews de groupe, analyse d'archives, de statuts et d'articles de journaux.

Si d'un côté, aux États-Unis, comme je disais, les études sur la participation dans les coopératives et les communautés de travail évoluaient assez tôt vers la recherche des conditions du *community development* et rejoignaient certaines préoccupations des études associationnistes, d'un autre côté, en Europe, surtout

11. Murray G. Ross, « Community Participation », in *International Review of Community Development*, n° 5, 1960, pp. 107-116.

grâce à Meister et Desroche, elles évoluaient surtout vers l'étude des entreprises d'autogestion d'inspiration socialiste. En une étape ultérieure, les deux orientations s'appliqueront à l'étude des implications du *community development* et de l'autogestion dans les pays en voie de développement. On peut soupçonner comment ces deux optiques charrient des valeurs différentes et que leurs significations politiques soient passablement opposées. Les critiques acerbes de Meister au *community development* dans son dernier livre sur l'Argentine¹³ en sont la meilleure illustration.

J'ai rappelé, trop rapidement peut-être, cette conséquence parce qu'elle est significative pour l'objet de mon étude. Y aurait-il deux participations : l'une proposée par le *community development*, à niveau local sans préoccupation politique confessée, et une autre incluse dans l'autogestion qui serait, elle, plus ou moins explicitement marquée de prétention politique ? Mais, en fait, peut-on séparer ces deux types de participation ? L'examen d'une autre orientation de la recherche nous donnera peut-être des éléments de réponse.

3. LA PARTICIPATION DANS LES SYNDICATS ET DANS LES ENTREPRISES INDUSTRIELLES MODERNES

Dès 1947, paraissait à Paris un ouvrage collectif intitulé *la Participation des salariés aux responsabilités de l'entrepreneur* sous la direction de François Perroux¹⁴ qui y affirmait que la participation était faite pour permettre à l'entreprise de répondre à sa finalité humaine, indiquant qu'elle avait évidemment aussi une finalité économique et une finalité technique. Il affirmait de plus que si

dans le mécanisme de participation chaque partie est appelée à prendre en charge *comme les siennes propres* les préoccupations et les responsabilités de l'autre partie,

participation cependant ne signifiait pas contrôle ; et même que participation et contrôle s'excluaient parce que on ne se contrôle pas soi-même ! Il s'agirait là d'un contre-rôle joué par le même individu ou le même groupe.

On se rend compte que ce sont là des affirmations doctrinales d'un économiste, basées sur aucune recherche empirique, et que nous retrouvons, à peu près telles quelles, vingt ans plus tard, dans les documents du Congrès national de la fédération des patrons catholiques de Belgique (1965)¹⁵.

Dans le troisième volume de ces documents, sous-intitulé explicitement « essai de *synthèse doctrinale* en vue de la participation » Jean Raes s'inspirant d'une définition de Louis Lavelle :

13. Albert Meister, *Participation, animation et développement*, Paris, Anthropos, 1972, surtout les derniers chapitres.

14. Paris, P.U.F., 1947, 217 p., *passim*. Je souligne

15. Congrès national de la Fédération des patrons catholiques de Belgique, 1965 ; vol. 1 : *la Participation aux responsabilités dans l'entreprise. Contributions*, 192 p. ; vol. 2 : *Conclusions*, 40 p. ; vol. 3 : Jean Raes, *l'Homme et la société, essai de synthèse doctrinale en vue de la participation*, 75 p.

Le propre de la participation, décrit le philosophe Louis Lavelle, c'est de me découvrir un acte qui au moment où je l'accomplis, m'apparaît à la fois comme mien et comme non-mien, comme universel et personnel tout ensemble (*De l'Acte*, Paris, P.U.F., 1937, p. 85) ¹⁶

affirme que participer est *une action* avant d'être un état et que :

La participation désigne alors toute démarche, spontanée ou délibérée, par laquelle un sujet contribue avec d'autres sujets et pour sa part limitée à susciter et à réaliser une œuvre, supérieure à la somme des actions associées ¹⁷.

Dans la même veine il ajoute que :

Participer c'est donc être co-auteur, co-responsable et co-bénéficiaire d'une œuvre ; dans cette perspective, les sujets actifs, par leur coopération, sont des partenaires, solidaires (responsables *in solidem*) et parties prenantes de l'œuvre à laquelle ils participent ¹⁸.

J'ai voulu citer un peu plus longuement cet auteur comme un exemple de ces développements doctrinaux innombrables que le thème de la participation a provoqués spécialement dans ce secteur de l'entreprise industrielle moderne surtout dans les années soixante en Europe.

Mais s'il est bien vrai que le congrès en question concluait que

La participation est une collaboration active de chacun, en rapport avec ses compétences et ses responsabilités, à l'élaboration des objectifs de l'œuvre commune et à la mise en œuvre des moyens aptes à les atteindre... La participation fait donc de l'homme dans l'entreprise un sujet conscient et un agent de l'œuvre commune et non un moyen ni un exécutant passif ¹⁹,

déjà en indiquant les conditions de la participation, ses obstacles et ses techniques, on pouvait détecter autre chose que des déclarations de principes.

En effet, comme *conditions* de la participation on posait :

1. un système *équitable* de rémunération absolue et relative ;
2. une *suffisante* stabilité d'emploi ;
3. des conditions de travail *raisonnables* ;
4. un climat favorable de *paix sociale* et de *confiance* ;

on ne peut que noter le vague des qualificatifs et le fait que ce soit des patrons qui parlent.

Ainsi, également, on voit parmi les obstacles à la participation : les lacunes de la formation, les craintes, la bureaucratie complexe et la désaffectation pour le milieu de travail.

On ne peut éviter de penser, en lisant les conclusions de ce congrès, qu'une fois la doctrine exposée on ne trouve que des difficultés dans l'application. La

16. Jean Raes. *L'Homme et la société* n. 163-165

pensée de Saint-Simon et de Comte semble encore toute proche : les conflits entre patrons et ouvriers disparaîtront quand la raison et la science seront acceptées par les deux parties et que celles-ci créeront une économie naturelle et juste. Ce n'est évidemment pas pour demain.

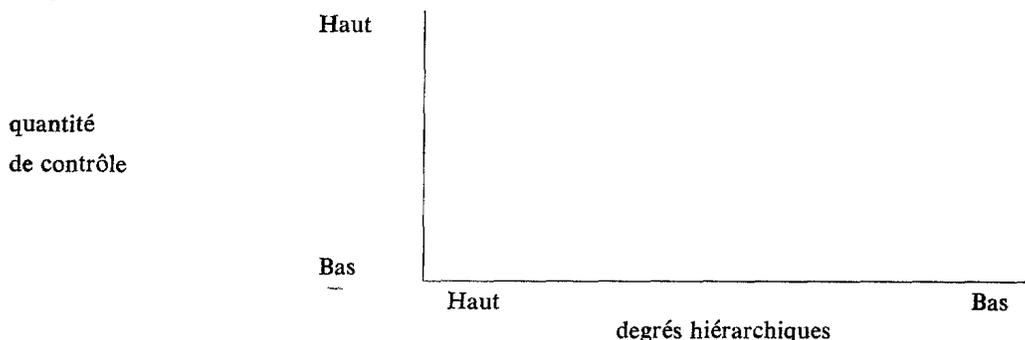
Il y a eu, cependant, un grand nombre de recherches empiriques sur la participation dans les syndicats et les entreprises. Selon une position diamétralement opposée à celle de Perroux, et dans les mêmes années, André Magnier affirmait que la participation plus ou moins large à la gestion n'était que la modernisation de l'ancienne expression « contrôle ouvrier » :

Il y a participation du personnel à la gestion d'une entreprise chaque fois que, de manière permanente ou régulière, il s'immisce dans l'administration ou la direction générale de cette entreprise et chaque fois qu'il *contrôle* celle-ci ²⁰.

À partir de cette conception de la participation, Arnold S. Tannenbaum, avec quelques collaborateurs, élaborera plusieurs recherches au niveau des syndicats dans les années cinquante qui seront portées à la connaissance du public français dans les années soixante. Selon lui, la participation est une variable de *comportement* et non d'*attitude*. C'est une activité. Il s'agit donc d'étudier la quantité et la distribution du *contrôle* ²¹. Selon cette orientation peu importe la bonne ou mauvaise disposition des ouvriers envers le patron. Dans ses recherches Tannenbaum utilisera ainsi une question : « Qu'est-ce que vous pensez que le président a à dire au sujet de la façon dont les décisions sont prises dans ce syndicat ? » (*How much do you think the president has to say about how things are decided in this local ?*) Le répondant peut indiquer sa réaction selon l'échelle suivante :

1	2	3	4	5
Beaucoup à dire <i>(a great deal to say)</i>				Rien du tout <i>(no say at all)</i>

Le résultat de l'analyse des données sera un graphique du contrôle (*control graph*) comme celui-ci :



20. André Magnier, *la Participation du personnel à la gestion des entreprises. Cent ans d'évolution en France et à l'étranger vers l'émancipation du prolétariat au sein des entreprises*, Paris, Recueil Sirey, 1946, 346 p., citation à la page 19.

21. Voir : A. S. Tannenbaum et R. L. Kahn, *Participation in Union Locals*, Evanston, Illinois, Row, Peterson and Co., 1958, 275 p., résumé et publié en français par Tannenbaum in *Sociologie du Travail*, 11 (2); avril-juin 1960, p. 141-150.

La même technique peut être utilisée soit dans un syndicat soit dans une entreprise. Par ailleurs, on s'est rendu compte que les limitations à la participation se devaient à des facteurs culturels, techniques et syndicaux.

Nous retrouvons ici une orientation de la recherche, des techniques et des résultats assez semblables à ce que nous rencontrons dans les premières recherches sur les associations volontaires. Les recherches de *Industrial Democracy* (H. A. Clegg) et de *Union Democracy* (S. M. Lipset) s'effectueront dans cette ligne avec des variantes quant aux indicateurs. Ainsi H. A. Clegg²² pose d'abord ses trois principes de la démocratie industrielle :

1. Les syndicats doivent être indépendants et de l'État et du *management* ;
2. Les syndicats seuls peuvent représenter les intérêts industriels des ouvriers ;
3. La propriété de l'industrie n'a rien à voir avec de bonnes relations industrielles.

Il affirme ensuite qu'un examen des expériences de participation des ouvriers dans le *management* au cours des dernières années est insatisfaisant et porte à confusion. Son propre examen le mène à conclure que « les décisions de l'entreprise pourraient être modifiées au point de répondre aux coutumes et aux attitudes des ouvriers », et que de toute façon « il est impossible pour les ouvriers de prendre part directement au *management* », le contrat collectif demeurant le meilleur instrument de bonnes relations industrielles.

On constate facilement qu'on rejoint ainsi les mêmes positions doctrinales rappelées au début de cette section.

Une série de recherches, dans un tout autre contexte, laisserait attendre quelque chose de nouveau. En effet, quelques chercheurs auront la bonne idée d'aller voir ce qui se passait dans certains pays socialistes, surtout en Pologne et en Yougoslavie, où sûrement la participation pourrait présenter des caractéristiques spéciales.

Ainsi I. Majchrzakowa, J. Kulpinska et H. Bialek étudièrent les comités ouvriers en Pologne²³. Ceux-ci apparurent en 1956 comme une réponse « aux protestations contre la centralisation et la distorsion bureaucratique du socialisme ». Les auteurs soulignent les deux rôles sociaux des ouvriers dans ce contexte : celui de « propriétaires sociaux » de l'entreprise et celui d'employés salariés. Le Comité d'ouvriers est l'organisation représentative au moyen de laquelle les ouvriers participent au *management* de l'entreprise. Deux conclusions méritent d'être retenues : le fonctionnement dépend de la structure informelle des relations sociales et non de l'autorité légale, et c'est le rôle de travailleur salarié qui détermine l'attitude envers le comité et non le rôle de propriétaire. Il est intéressant de voir que si effectivement il y a possibilité de conflit de rôles comme le soupçonnait Perroux, il est solutionné par un choix d'un rôle plus déterminant que l'autre.

22. H. A. Clegg, *A New Approach to Industrial Democracy*, Oxford, Basil Blackwell 1960, 140.

Cependant, la grande étude empirique en Pologne dans ce domaine fut celle de Juri Kolaja²⁴. L'auteur se proposait d'étudier la participation des ouvriers aux décisions dans une entreprise polonaise. Il y passa huit semaines et y étudia en détail treize événements lors desquels les gens étaient capables d'agir comme groupe.

Il rappelle qu'il a été démontré « que le type général de participation ouvrière est influencé par des facteurs culturels, sociaux et personnels », mais il insiste sur le problème spécial du conflit de rôles dans un cas comme celui qui l'intéresse.

Il employa les techniques suivantes : entrevues non structurées, observations de réunions et d'assemblées, courts questionnaires lors de ses visites de l'entreprise durant les heures de travail.

L'analyse de ses données lui fait préciser les deux problèmes fondamentaux du comité d'ouvriers : comment faire pour que les gens soient impliqués davantage et comment expliquer des concepts ou des idées complexes à de « simples » ouvriers ? Certaines de ses conclusions méritent d'être rappelées :

- 1) L'expérience passée des ouvriers a produit une *dévaluation des expressions verbales*. L'analyse des déclarations faites au cours des réunions révèle plusieurs points et peu de décisions. Il n'y a pas augmentation de tension caractéristique du processus d'un groupe impliqué dans la recherche d'une solution²⁵.
- 2) À mesure que la *concentration du pouvoir* dans les mains de quelques rares individus augmente, la tendance du *grand nombre à abandonner* la participation augmente également ou il exprime son mécontentement dans une soudaine explosion de conduite sans norme²⁶.
- 3) Au niveau des normes culturelles, on *parle en bien* de la coopération et du partage des décisions, tandis qu'en termes de système social, on *concentre* le pouvoir de décision sur un point²⁷.
- 4) Pour aider les individus à développer un certain degré de participation aux décisions, il est nécessaire de les aider à réaliser un certain *degré d'identification* avec la production ou la tâche de l'organisation²⁸.

Si l'analyse des « caractéristiques sociologiques » des ouvriers comme l'éducation formelle, l'origine et la spécialisation, en relation avec leur participation n'apprend rien de nouveau, ces quatre conclusions précédentes apportent des éléments nouveaux et intéressants pour une théorie de la participation. De plus, l'auteur diagnostique un divorce notable entre l'intérêt personnel et les objectifs collectifs : il note une absence d'identification avec l'entreprise ; la perception du travail à faire est la perception la plus claire et vive (et strictement au niveau individuel). En terminant, Kolaja insiste sur ce qui lui est apparu le facteur

24. *A Polish Factory. A Case Study of Worker's Participation in Decision Making*, University of Kentucky Press, 1960, 157 p.

25. Juri Kolaja, *ibid.*, p. 102. Je souligne.

26. *Ibid.*, p. 109. Je souligne.

27. *Ibid.*, p. 110. Je souligne.

28. *Ibid.*, p. 111. Je souligne.

important de la participation : la communication. Il n'a pu qu'être frappé par la « déflation » des messages qui apparaît dans le divorce entre la définition verbale et la situation de fait. Par ailleurs, il remarque une offre excessive d'organisations. Pour lui, le problème c'est « la relation entre le comportement conceptuel et le symbolique et le travail physique ».

On peut dire que le courant des recherches françaises des années soixante n'apportera rien de bien nouveau par rapport à ce travail de Kolaja. La même année que celui-ci publiait son travail, Albert Meister travaillait sur l'autogestion yougoslave et arrivait à peu près aux mêmes résultats en employant un schéma un peu plus formel.

Meister dans un article de 1960²⁹, présentant les variables et les rubriques qui lui servirent à étudier la participation dans les organismes d'autogestion yougoslave, montre bien le pas énorme fait depuis les études associationistes. Selon lui, pour saisir l'unité du phénomène de participation il faut étudier les aspects complémentaires d'une même conduite, c'est-à-dire étudier non seulement ce que les travailleurs, par exemple, *font*, mais aussi ce qu'ils *savent*, ce qu'ils *pensent* et ce qu'ils *veulent* par rapport à chacune des rubriques de la vie de l'entreprise. Cela le conduit à établir la grille de lecture suivante :

<i>Rubriques</i>	<i>Niveaux</i>
Travail ;	
Éducation et promotion ;	Information (ce qu'ils savent)
Salaires et bénéfices ;	
Fonctionnement des organismes d'autogestion ;	Opinions et attitudes (ce qu'ils pensent)
Relations de l'entreprise avec l'extérieur ;	Aspirations (ce qu'ils veulent)
Vie hors travail (loisirs, famille, etc.)	Comportements (ce qu'ils font)

Cela lui permet d'établir une liste de dix facteurs de participation qu'il étudiera dans l'entreprise :

- 1) Le degré d'information ;
 - 2) La satisfaction et l'insatisfaction dans le travail ;
 - 3) Les attitudes à l'égard du système de sanctions ;
 - 4) L'information et les attitudes à l'égard du système de rémunération ;
 - 5) La diffusion et la concentration du pouvoir dans les organes d'autogestion ;
 - 6) L'égalitarisme et les inégalités sociales ;
-

- 7) Les possibilités et les aspirations de promotion ;
- 8) Le bien-être et les solidarités familiales ;
- 9) La perception des limites à l'autonomie de l'entreprise ;
- 10) La satisfaction à l'égard du fonctionnement de l'autogestion.

Cette simple liste de facteurs de la participation fait saisir la *complexité du phénomène* que les premières recherches sur les associations étaient loin de laisser soupçonner. Évidemment, ces recherches s'occupaient fondamentalement d'une participation spontanée et nous avons vu que la distinction de Infield permettait déjà de saisir cette complexité du phénomène.

L'intérêt de ces travaux se situait donc surtout au niveau méthodologique. Maurice Montuclard³⁰, également, s'attachant à l'étude des conseils d'entreprises en France, bien que précisant les notions, n'apportait rien de bien nouveau, malgré l'imposante construction de son œuvre. Il convient de retenir son effort au niveau de l'approche théorique générale à l'étude de la participation dans l'entreprise. Effort qui lui permet de définir cette participation, ce que beaucoup d'auteurs s'étaient assez peu préoccupés de faire :

Une attitude collective (favorisée ou non par l'appareil organisé et par les modèles sociaux, répercutée en tous cas en des conduites observables et même mesurables) par laquelle les représentants du personnel (ou le personnel lui-même) se montrent, de quelque façon que ce soit, concernés par l'entreprise, son fonctionnement, son équilibre interne, ses résultats, au-delà de ce qu'exige de chacun l'échange contractuel du travail fourni et du salaire reçu³¹.

Voilà enfin un sens précis à la participation. Par ailleurs, on ne peut qu'être heureusement frappé du fait que l'auteur profite bien des recherches faites à ce jour. Mais ce profit au niveau théorique ne lui permet pas d'aller plus loin au niveau des résultats comme je le disais plus haut.

Enfin, dans les mêmes années, le groupe de *Sociologie du travail* publiera plusieurs articles sur le sujet, qui parfois permettront de préciser certains points.

Ainsi Yves Delamotte (1959) distinguera la participation provoquée (ou idyllique), la participation conflictuelle et la participation édictée par le législateur³². Sa notion de participation conflictuelle est particulièrement intéressante. Elle s'oppose à l'idée simpliste de participation du Congrès belge dont j'ai déjà parlé. Elle se rapproche de l'idée de participation de Clegg.

En plus, on peut retenir les degrés de participation que Delamotte distingue ; elle peut évoluer, en effet, d'un maximum qui serait la co-responsabilité dans la prise de décision, à la participation à l'élaboration du plan, à la prise d'avis avant l'élaboration et, enfin, à une absence totale de participation. Cette distinction simple peut être utile dans la recherche empirique.

30. *La Dynamique des comités d'entreprise*, Paris, C.N.R.S., 1963, 551 p.

31. Maurice Montuclard, *ibid.*, p. 63.

32. « Conflit industriel et participation ouvrière », in *Sociologie du Travail*, I, 1, octobre-décembre 1959, p. 12-23.

Alain Touraine, a évidemment travaillé sur le thème. Dans la *Conscience ouvrière*³³, recherche empirique, il apporte les conclusions suivantes :

Les conditions de bon fonctionnement de l'usine et l'autodétermination des travailleurs ne sont pas aisément conciliables . . .

Il est souvent plus généreux que réaliste de faire l'éloge de la participation . . .

Il semble qu'on identifie la volonté ouvrière de contrôler les conditions de travail et la volonté de s'intégrer davantage à un ensemble social.

Or, selon lui, ce dernier point serait faux car il faudrait que les intérêts de l'organisation s'identifient aux intérêts individuels. Ce qui évidemment pour Touraine ne peut pas être.

L'ensemble de recherches empiriques aux États-Unis et en Europe arrivent donc à un constat négatif sur la participation effective dans les syndicats et l'entreprise, ce qui fait qu'on connaît davantage les limites, les obstacles ou les difficultés de la participation que ce qu'elle est positivement et en soi.

Parmi les problèmes identifiés, nous voyons deux conceptions possibles : celle d'intégration ou de coopération et celle de contrôle ; deux niveaux de réalité et de recherche : celui du comportement et celui de l'attitude ; deux aspects du comportement qui peuvent se contredire : le discours et la pratique ; deux niveaux de la vie quotidienne : le monde conceptuel et le monde du travail ; un conflit possible entre rôles antagoniques.

4 — CONCLUSIONS

Les trois champs de recherche sur la participation ne sont pas nés au hasard et ne débouchent pas sur le même type de problèmes.

Les recherches sur la participation dans les associations volontaires aux États-Unis étudient un phénomène de milieu urbain industriel. L'intention de ces associations est de suppléer aux insuffisances de la civilisation industrielle pour la vie hors du travail d'une part, et de servir de groupes d'intérêts pour les classes les plus élevées de la société américaine. Ce que les recherches ont fini par détecter, au-delà de la tautologie que les classes plus aisées y participent davantage, c'est que la participation dans les associations est assise sur une autre participation, celle aux valeurs et à la culture dominante, c'est-à-dire des classes dominantes. Il n'y a donc pas de surprise à voir que la grande *mesure* est celle de l'assistance aux réunions, de l'appartenance à la direction, etc. Le grand problème sera de voir à motiver davantage les membres pour qu'ils assistent aux réunions. Face à ce type de participation la société globale n'a aucune résistance. Si les valeurs et la culture dominantes sont remises en question ou ébranlées, alors cette participation souffrira sans doute d'une certaine désaffectation. Enfin, aucun problème de connaissances techniques ne cause de résistance . . .

Les recherches sur la participation dans les coopératives rurales et les communautés de travail, aux États-Unis et en Europe, étudient un phénomène marginal à la civilisation industrielle soit en milieu rural soit en milieu urbain. L'intention ici est de proposer un modèle de rechange à cette civilisation. Au contraire des recherches précédentes, ce qu'on a détecté c'est que la participation dans ces organisations se basait sur une participation à des valeurs différentes des valeurs des classes dominantes de la société globale ; on comprend donc pourquoi il ne s'agit plus ici de mesurer seulement l'assistance aux réunions, mais de diagnostiquer le niveau de solidarité et de sens communautaire dans l'organisation. Le problème majeur de ces organisations sera de créer et de recréer l'ensemble des valeurs sur lesquelles elles se basent, ce que parfois on appelle la *mystique* propre d'une organisation. La résistance de la société globale est évidemment extrême contre ces organisations. Et l'on comprend pourquoi elles connaissent toutes ce cycle vital si bien diagnostiqué et décrit par Meister. Sans compter que leur croissance en nombre de participants et en activités, de par leur fin économique importante, pose des problèmes de connaissances techniques d'importance qui s'ajoutent à la pression de la société pour créer ces cycles.

Les recherches sur la participation dans les syndicats et l'entreprise étudient un phénomène propre au milieu urbain et au centre même de la civilisation industrielle moderne. Fondamentalement cette participation se propose d'améliorer la civilisation industrielle moderne et non de la remplacer, elle se rapprocherait davantage de la participation dans les associations que dans les coopératives, au niveau de l'intention. Cependant au lieu de s'adresser aux classes aisées, elle s'adresse aux classes laborieuses. Et il est intéressant de voir que ce qu'on a diagnostiqué ici c'est que la participation dans ces organisations repose sur une participation aux valeurs sociales, techniques et économiques de l'entreprise moderne industrielle. Bien que certaines mesures aient leur sens (réunions, assemblées, conseils) on a rapidement essayé de diagnostiquer le degré d'identification à l'entreprise. Le grand problème sera celui de la communication entre les niveaux différents de responsabilité des participants. La résistance de la société globale à ce type de participation est plus complexe que dans les deux cas précédents. Ici, même si au niveau de l'idéologie, de certaines valeurs, la société globale favorise plutôt cette participation, par le fait des classes sociales présentes à un autre niveau il y a résistance : ceci se traduit dans le fait qu'un ouvrier portant ses propres valeurs de classe doit participer aux valeurs de l'entreprise comme telle. La même ambiguïté fondamentale existe tant dans les pays capitalistes que dans les pays socialistes. Enfin de très nombreux problèmes de connaissances techniques viennent s'ajouter à cette ambiguïté pour rendre cette participation excessivement difficile à réaliser.

Ces trois types de participation ne se comprennent donc bien que dans leurs relations avec la civilisation industrielle occidentale dont ils essaient de corriger ou de changer les orientations quand ce n'est pas de les renforcer. Avec un vocabulaire politique populaire on pourrait, caricaturant un peu, caractériser la participation dans les associations volontaires de « conservatrice », dans l'entreprise de « réformiste » et dans les coopératives et communautés de travail de « révolutionnaire ». Chercher les relations de ces types de participation avec les

doctrines politiques et les idéologies ne relève pas de ce travail. Mais ce qui en relève c'est de voir les relations qu'ils ont avec la théorie sociologique générale.

Il m'apparaît que ces trois champs de recherche sur la participation sont liés de quelque façon à une vieille intention sociologique. Juri Kolaja rappelle au début de son travail que Saint-Simon comme Marx prévoyaient pour l'avenir la disparition des conflits entre le *management* et l'ouvrier, d'un côté parce que Saint-Simon pensait que la raison et la science seraient acceptées par les deux parties en cause qui construiraient ainsi une économie naturelle et juste, et, d'un autre côté, parce que Marx pensait que les conflits entre les parties en cause (classes) provoqueraient la fin du capitalisme et l'apparition d'une économie dirigée par et pour la majorité, les ouvriers. Mais en rester là me paraît un peu simpliste. Car entre la position de Saint-Simon, que reprendra Comte, et celle de Marx, il y a un très grand nombre de travaux qui m'apparaissent importants, ceux de Durkheim, de Tonnies, de Weber, et de quelques auteurs américains. Sans compter ceux des socialistes utopiques français comme Proudhon, Fourier, etc.

Ce n'est pas par hasard que les chercheurs qui ont essayé de sortir du pur empirisme dans les études sur les associations aient débouché sur la théorie des formes de sociabilité, le problème des valeurs, etc. Il n'est pas nécessaire de rappeler que les recherches sur les coopératives et les communautés de travail ont dû avoir recours non seulement aux doctrines socialistes mais aux théories sur la solidarité et la communauté ; enfin ceux qui ont travaillé sur la participation dans l'entreprise ont débouché tôt ou tard sur la théorie générale également, traitant des valeurs, de l'organisation, des communications.

Tous ces recours à la théorie ont relié l'étude de la participation dans les groupements et les organisations non à la tradition économiste ni à la tradition marxiste mais bien au courant central sociologique qui est directement lié au grand phénomène de l'industrialisation capitaliste occidentale. C'est lui qui s'est préoccupé de la rationalisation, de la fonctionnalisation progressive de la vie sociale, du *désenchantement* de la vie sociale selon l'expression de Weber. Il n'est pas nécessaire d'entrer ici dans les détails des typologies bien connues de Durkheim (solidarité mécanique vs solidarité organique), de Tonnies (communauté vs société), de Cooley (groupes primaires vs groupes plus étendus) et d'un grand nombre d'autres (société traditionnelle vs société technologique). Ce qui est le plus important c'est la vision plutôt pessimiste de la civilisation industrielle que ces auteurs ont eue (plus marquant chez les plus anciens) et leur constante préoccupation de proposer une solution (parfois implicite seulement dans leurs travaux théoriques) aux problèmes de désorganisation sociale naissant dans cette civilisation. L'idée de Durkheim est bien connue : création de corporations regroupant les métiers identiques pour corriger l'anomie causée par la division du travail social. Rappelons-nous tout le courant de la sociologie américaine avec son accent sur les groupes primaires, petits groupes, etc., qui devraient constituer la trame de la société et les mécanismes d'intégration.

Pour résumer, il m'apparaît que le courant central de la tradition sociolo-

Cependant, à mesure qu'on s'éloignait de l'époque des initiateurs de ce courant de pensée, que la civilisation industrielle devenait de plus en plus « installée » et complexe, que les échecs de ces mécanismes s'accumulaient, on a pu identifier une série de difficultés qui n'étaient pas évidentes pour les sociologues plus anciens. Je ne voudrais qu'en signaler quelques-unes ici plus directement liées à mon thème et qui sont déjà apparues dans la revue des recherches.

1. La participation dans des organisations et des groupements suppose une participation aux valeurs de ces groupes et organisations. Or, parfois ces valeurs de groupes sont les mêmes que celles qui dominent dans la société globale, comme dans certaines associations volontaires. Parfois, au contraire, elles sont différentes et antagoniques, comme dans certaines communautés de travail. Les difficultés de la participation dans les groupements seront tout autre dans un cas et dans l'autre.

2. Beaucoup d'individus, dans la civilisation industrielle, auront à participer dans différents groupements qui pourront avoir des valeurs antagoniques : on peut facilement imaginer les difficultés de participer de ceux qui doivent appartenir à un comité d'entreprise, à quelques associations volontaires et à un groupement contestataire. S'il peut y avoir des conflits de rôle, il y a sûrement aussi des conflits de valeurs encore plus fondamentaux.

3. Dans la civilisation industrielle, le fait de la spécialisation des tâches est bien connu, on l'appelle parfois la « déformation professionnelle ». La participation de personnes de formations différentes, transportant des valeurs professionnelles différentes dans des groupements ne peut que créer des difficultés nouvelles. Surtout si on pense à la participation dans l'entreprise et mettant de côté toutes les différences entre les intérêts proprement économiques.

4. La segmentation de l'individu dans la civilisation industrielle cause, ce que nous connaissons tous, des divorces importants entre ce que les gens pensent, ce qu'ils disent et ce qu'ils font. Ils n'ont plus ce qu'en d'autres époques et d'autres cultures on a pu appeler cette « entièresité » de la personne, dans leur conduite. Il devient alors excessivement difficile de connaître le sens de la participation à partir d'un seul de ces niveaux. Parfois les contradictions sont telles qu'on a peine à en trouver un cohérent (non pas qu'il n'existe pas).

5. Enfin, et c'est là la difficulté majeure, me semble-t-il, tout groupement comme toute organisation « baignant » dans la civilisation industrielle contemporaine en reçoit l'impact au niveau même des valeurs, parce que les impératifs économiques, techniques et même sociaux de celle-ci sont tels qu'ils imprègnent même les personnes et les groupes qui s'en veulent les plus marginaux, encore plus ceux qui y sont intégrés à un degré ou à un autre.

Simplifiant à l'extrême cette dernière observation, on peut dire que la difficulté majeure, ce qui constituerait la problématique centrale et unique de la participation dans les groupements et les organisations dans la civilisation industrielle contemporaine, est la suivante : la participation dans les organisations et les groupements suppose une participation aux valeurs, or dans la civilisation industrielle les valeurs les plus importantes sont les valeurs économiques et entre celles-ci la valeur de rationalité économique. Même les groupements marginaux

en sont marqués car ils se définissent dans leur opposition à elle. C'est pourquoi, à mon sens, toute recherche sur la participation dans les groupements et les associations doit prendre comme variable indépendante cette rationalité, encore plus s'il s'agit de la participation dans l'entreprise.

RÉSUMÉ

L'évolution des recherches sociologiques sur la participation des années vingt aux années soixante est analysée en détail. Trois grands champs de recherche sont couverts : la participation dans les associations volontaires ; la participation dans les coopératives rurales et les communautés de travail ; la participation dans les syndicats et dans les entreprises industrielles modernes. Au terme de l'analyse, on découvre que la participation, dans les sociétés industrielles, doit se définir par rapport à la valeur de rationalité économique, soit en l'acceptant, soit en s'y opposant.

ABSTRACT

The evolution of sociological research on participation from 1920's to the 1960's is analyzed in detail. Three types of research are covered : participation in voluntary associations, participation in rural cooperatives and work communities ; and participation in unions and in modern industrial enterprises. Through this analysis, we discover that participation, in industrial societies, must be defined in relationship to the value of economic rationality, either by accepting it or by opposing it.

RESUMEN

La evolucion de las investigaciones sociologicas sobre la participacion de los anos veinte a los anos sesenta es analizada en detalle. Tres grandes campos de investigacion son cubiertos : la participacion en las asociaciones voluntarias ; la participacion en las cooperativas rurales y las comunidades de trabajo ; la participacion en los sindicatos y en las empresas industriales modernas. Al final del analisis, se descubre que la participacion, en las sociedades industriales, debe definirse en relacion al valor de racionalidad economica, sea aceptandola, u oponiendose.